

**École Universitaire de Recherche**

**CREATES**

***APPEL À PROJETS***

***Aide à la publication***

***ANNÉE 2022***



**Aide à la publication**

**EUR CREATES**

L’EUR CREATES souhaite apporter une aide financière en soutien à la publication et à la diffusion des recherches menées dans le cadre des laboratoires et des écoles de son périmètre thématique (rappelé en Annexe 1).

Les publications éligibles doivent résulter d’une activité scientifique (individuelle ou collective) inscrite au sein des axes de recherche des laboratoires ou des écoles relevant du périmètre de l’EUR.

L’ouvrage subventionné sera achevé ou en voie d’achèvement : il doit être publié en 2022.

La publication des Actes de Colloques internationaux ne relève pas de cet AAP, mais de l’AAP « Manifestations scientifiques ».

En revanche, le financement peut concerner la traduction dans une langue étrangère de travaux rédigés au sein des laboratoires et des écoles ou contribuer à la traduction en français d’ouvrages publiés dans une langue étrangère.

Toute demande doit comporter un argumentaire décrivant précisément la publication (voir le formulaire) et ne doit pas excéder la somme de 2000€.

La demande doit être accompagnée d’un devis de l’éditeur ou du traducteur.

Le porteur de projet s’engage à faire apparaître la mention et/ou le logo de l’EUR CREATES dans la publication.

# Critères d’éligibilité

Le Porteur de Projet doit être membre d’une école d’art ou d’un laboratoire en rattachement principal ou secondaire à CREATES.

Le Projet doit être lié aux activités du laboratoire ou de l’école et relever des thématiques de l’EUR **(à motiver dans le projet)**

# Calendrier

Les dossiers devront être envoyés **sur la plateforme** [**nuxeo**](https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxpath/default/Appels%20%C3%A0%20Projets/workspaces/IDEX/D%C3%A9p%C3%B4t%20Manifestations%20d'i/Calls%20of%20EUR/EUR%20CREATES@view_documents?tabIds=%3A&old_conversationId=0NXMAIN1) **et par email à l’adresse** **eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr** avant le **30 novembre 2021**.

Ils seront examinés lors du comité de pilotage qui suivra.

**Annexe 1**

**Thématiques et axes de recherche de l’EUR CREATES**

**I. Épistémologie de la créativité et des savoirs sur l’art**

**I.1. Histoire et épistémologie de la créativité**

Cet axe concerne les enjeux de ce que doivent être des savoirs sur l'art (avec leurs représentations et leurs catégories) et la créativité dans les domaines non-artistiques, organisations institutionnelles et/ou privées, économies, récits divers, etc.

**I.2. Émergence et régulation de la nouveauté**

Cet axe rassemble les chercheurs qui s’intéressent aux processus de régulation ou à la combinatoire dans les processus de sélection (linguistique, improvisation, etc.) comme ceux qui interrogent la notion de contrainte dans les processus de production. Il accueille notamment les workshops d’improvisation en danse et en écriture poétique en partenariat avec la Villa Arson.

**II. Création et sociétés**

**II.1. Recherche artistique et recherche/création**

Cet axe concerne plus spécifiquement les enseignants-chercheurs et les chercheurs praticiens des écoles d’art, sans exclusivité. Il s’intéresse aux thématiques liées à la production artistique et à la mise en œuvre des interactions entre théorie et pratique. Il vise à mettre en évidence et éventuellement à créer des protocoles méthodologiques qui accompagnent la recherche artistique (allant de l’intuition jusqu’à la validation par les pairs : exposition, jury, concert, enregistrement, production devant les professionnels, etc.). Il concerne également les recherches sur les écritures créatives.

**II.2. Créativité et réceptions**

Cet axe concerne les interactions entre la créativité, les productions par lesquelles elle se manifeste et leur réception ; il couvre différents champs, depuis les identités culturelles, le mécénat et la commande, les pratiques curatoriales et la médiation, l’étude des patrimoines et les processus de patrimonialisation jusqu’à l’examen des publics et des usages (au prisme de l’organisation sociale, du genre, du management, etc.). Cet axe interroge globalement la question de la place des productions et des représentations humaines, des performances et des artefacts dans leur sphère sociale et culturelle.

**III. Créations, textes et supports**

**III.1. Sciences des textes et des supports**

Cet axe concerne la philologie, l’histoire des textes (génétique, conservation, usages), l’analyse des discours et la narratologie. L’herméneutique des supports dépasse aujourd’hui le cadre des manuscrits et des imprimés et renvoie aussi bien à la sémiologie des images qu’au paysage sonore. Cet axe comprend les humanités numériques, tout à la fois comme forme de l’archivage, de la manipulation et de l’interprétation des données textuelles, iconographiques et sonores et comme nouveau paradigme des modes de création et de réception, incluant les écritures transmedia ou vidéoludiques.

**III.2. Vie et transformation des objets, des images, des monuments**

La question de la vie matérielle des créations sollicite des disciplines comme la préhistoire et l’histoire, l’histoire de l’art et des images, l’archéologie monumentale et l’architecture. Il s’agira de s’intéresser aux transformations des objets techniques, des objets figurés et des monuments à partir des traces matérielles et textuelles documentant les processus de fabrication et de création, d’utilisation, d’actualisation et de recyclage de ces objets.

**Annexe 2**

**Formulaire AAP Aide à la publication**

**CREATES**

**AAP Aide à la publication**

**Année 2022**

**IDENTIFICATION**

Nom du laboratoire gestionnaire de l’action :

Nom et prénom du porteur de projet responsable de la demande :

E-mail du porteur de projet responsable de la demande :

**PUBLICATION**

Titre de la Publication concernée :

Bref descriptif :

Éditeur :

Date prévue pour la publication :

Laboratoires/écoles UCA dans les activités desquels s’inscrit la publication :

Laboratoire/école n° 1 :

Nom :

Statut (UMR, EA, école…) :

Domaine Scientifique (DS) :

Laboratoire/école n° 2 :

Nom :

Statut (UMR, EA, école…) :

Domaine Scientifique (DS) :

Partenaires extérieurs (oui/non) :

Partenaire extérieur n° 1 :

Partenaire extérieur n° 2 :

Description de la publication (joindre notamment la table des matières de l’ouvrage et fournir toutes les indications utiles sur le ou les auteur.s.) :

Inscription dans les axes de recherches du laboratoire ou de l’école et de l’EUR :

*Il est impératif de joindre un devis de l’éditeur ou du traducteur faisant éventuellement état d’autres subventions et définissant précisément la part prise par l’aide financière de l’EUR.*

**DATE LIMITE DU DEPÔT DU DOSSIER sur la plateforme** [**nuxeo**](https://nuxeo.univ-cotedazur.fr/nuxeo/nxpath/default/Appels%20%C3%A0%20Projets/workspaces/IDEX/D%C3%A9p%C3%B4t%20Manifestations%20d'i/Calls%20of%20EUR/EUR%20CREATES@view_documents?tabIds=%3A&old_conversationId=0NXMAIN1) **et par email à l’adresse eur-creates.contact@univ-cotedazur.fr avant le 30 novembre 2021.**

**Signature du porteur de projet : Signature et avis du directeur**

**de laboratoire ou de l’école :**